



LE MOT DU MAIRE



Chers Amis Cavistes,

Avec les vendanges, le mois de septembre est un des mois les plus importants de l'année pour une commune viticole et nos amis vignerons !

Il y a aussi la rentrée des classes qui s'est très bien déroulée dans le cadre du SIVOS.

Notre souhait de préserver un cadre de vie confortable pour nos élèves et les évolutions du climat nous ont conduits à programmer la mise en place de la climatisation dans les locaux de notre école avant le printemps 2027.

Le projet de l'entrée EST de notre commune (Via Caves 29) rentrera dans sa phase opérationnelle au cours du premier semestre 2027.

Dans ce *Via Caves*, j'ai souhaité vous faire partager le rapport élaboré par les services des finances publiques sur notre commune. Plusieurs années de gestion sérieuse nous permettent enfin d'aborder avec sérénité les projets nécessaires et structurants qui bénéficieront aussi de subventions de l'Etat et des collectivités partenaires.

Lors de la dernière journée du patrimoine, notre église s'est parée de tableaux représentant son fondateur.

Enfin, le bien vivre ensemble nécessite des efforts de tous pour participer à la réserve communale et exige aussi dans notre quotidien des comportements civiques en matière de stationnement.

Oui, le bien vivre à Caves doit rester la marque de fabrique de nos villages ruraux !

Bernard DEVIC

FINANCES : UNE SITUATION SAINTE QUI PERMET D'INVESTIR POUR L'AVENIR

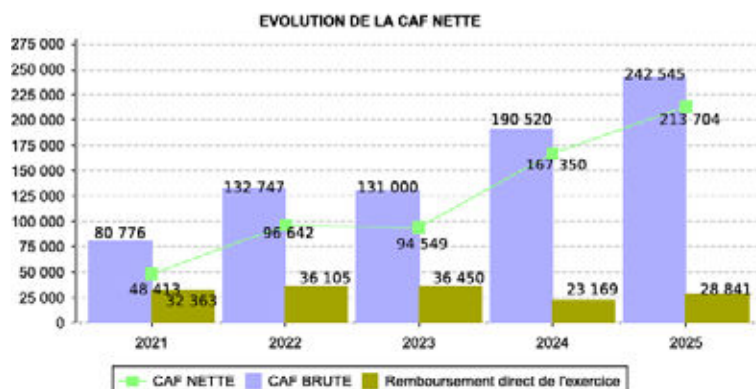
Le document de valorisation financière et fiscale établi par les finances publiques met en évidence une situation budgétaire solide pour la commune de Caves. Malgré un contexte économique toujours marqué par l'inflation et la hausse des coûts, la municipalité maintient une gestion rigoureuse tout en poursuivant ses investissements au service des habitants.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES ET UNE ÉPARGNE RENFORCÉE

En 2025, les charges réelles de fonctionnement diminuent de 16 % par rapport à 2024, passant de 725 393€ à 609 135€. Cette baisse traduit les efforts engagés pour contenir les dépenses communales tout en maintenant les services publics essentiels.

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement atteignent 851 68€. Les ressources fiscales progressent régulièrement depuis plusieurs années et représentent aujourd'hui la principale source de financement de la commune.

Grâce à cette gestion équilibrée, la capacité d'autofinancement brute atteint 242 545€, soit une progression de plus de 200 % depuis 2021. Cela signifie que la commune dégage davantage de ressources propres pour financer ses projets sans dépendre excessivement de l'emprunt.



La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

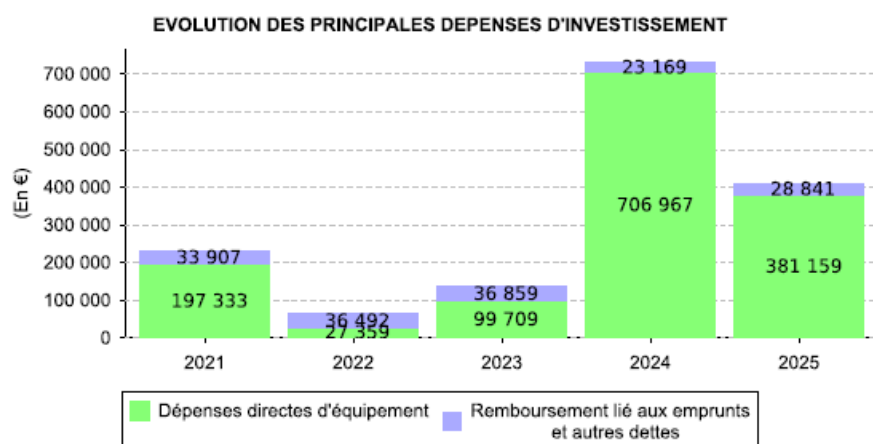
UNE COMMUNE QUI CONTINUE D'INVESTIR

Après une année 2024 marquée par un volume exceptionnel d'investissements, la commune poursuit ses efforts en 2025 avec plus de 381 000€ consacrés aux équipements et aux projets structurants :



Ces investissements sont financés par plusieurs leviers :

- l'autofinancement dégagé par la commune,
- les subventions et dotations d'investissement,
- et un recours maîtrisé à l'emprunt.



UNE TRÉSORERIE SOLIDE ET UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

La trésorerie de la commune atteint près de 786 000€ en 2025, contre 352 000€ en 2021. Cette progression importante garantit à la commune une réelle capacité à faire face à ses engagements et à poursuivre ses projets sereinement.

L'encours de dette s'élève à 339 910€.

La capacité de désendettement est estimée à 1,4 année seulement, un niveau particulièrement favorable comparé aux moyennes départementales et nationales. Cet indicateur confirme la bonne santé financière de la commune.

UNE FISCALITÉ STABLE ET ENCADRÉE

Les recettes fiscales reposent principalement sur la taxe foncière. Les bases fiscales continuent d'évoluer naturellement avec le développement du territoire et les revalorisations nationales.

Le document rappelle également que la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par des mécanismes nationaux, notamment le transfert de la part départementale de taxe foncière. Les taux n'ont pas augmenté en 2026.

UNE GESTION PRUDENTE AU SERVICE DES HABITANTS

Les indicateurs financiers placent la commune dans une situation favorable par rapport aux collectivités de même taille :

- un taux d'épargne élevé,
- une faible rigidité des charges,
- un fonds de roulement important,
- et une trésorerie confortable.

Ces résultats traduisent une volonté municipale claire : gérer les finances avec prudence, préserver les équilibres budgétaires et continuer à investir pour améliorer le cadre de vie des habitants. ■



LES TABLEAUX ACCROCHÉS DANS L'ÉGLISE



Après la réhabilitation de l'église de Caves en 2025, la commune et l'Association des Amis de Sainte-Germaine poursuivent la mise en valeur de son histoire. Deux tableaux représentant la captivité et la convalescence d'Émile Fontanel en 1871, donnés à la commune par sa famille et restaurés grâce à l'association, ont été installés dans l'église par les services techniques municipaux.

Ils ont été dévoilés lors des Journées européennes du patrimoine 2026, en présence de Bernard Devic, maire de Caves, de Gloria Langoustet, présidente de l'association, de la famille Fontanel et de l'abbé Ebersold. Thierry Sauze, premier adjoint, a retracé le parcours du bâtisseur de l'église dans le contexte de la guerre de 1870-1871 et de l'histoire locale.

Une plaque posée à l'extérieur de l'édifice permet désormais, grâce à un QR code, d'accéder au livret historique, au film de l'inauguration et aux horaires d'ouverture de l'église. ■

STATIONNEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS

Dans les lotissements comme sur les parkings publics, chacun est invité à respecter les places prévues à cet effet et à ne pas occuper plusieurs emplacements ou des espaces qui ne sont pas destinés au stationnement.

Un mauvais stationnement, même pour quelques minutes seulement, peut rapidement gêner la circulation, entraver le passage des piétons, compliquer l'accès aux personnes à mobilité réduite ou encore bloquer les entrées et sorties des riverains et des services de secours.

Respecter les règles de stationnement, c'est avant tout faire preuve de civisme et de respect envers les autres. Merci à chacun pour sa vigilance. ■



CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE : DEVEZ-VOUS VOLONTAIRE



La réserve communale a pour objectif de renforcer les moyens de la commune en cas d'événement exceptionnel ou de situation de crise : intempéries, inondations, incendies, risques majeurs, évacuation ou encore soutien aux personnes sinistrées. Les bénévoles peuvent également contribuer à des actions de prévention et d'information auprès de la population.

Le conseil municipal souhaite mettre en place une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) à Caves et lance un appel aux bénévoles qui souhaitent s'engager au service du village et de ses habitants.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire : chacun peut apporter son temps, son expérience et ses savoir-faire. Les volontaires seront informés et préparés à leurs missions, dans le respect des consignes de sécurité et sous l'autorité du maire ou de son adjoint.

>> Vous souhaitez vous investir pour votre commune et venir en aide à vos concitoyens ?

Rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile !

Pour devenir volontaire ou obtenir davantage d'informations, contactez la mairie. ■

LOUS GAROUILLARDS



Envie de bouger et de t'aérer ?

Bienvenue chez les Garouillards, club de randonnées découvertes.

Nos offres sont variées : lundi ou mardi : randonnées faciles à la demi-journée ; jeudi : randonnées de niveaux variés à la journée et environ une fois par mois, samedi ou dimanche : randonnées plus exigeantes.

Nous organisons aussi un à deux séjours par an. Et bien sûr des activités conviviales lors de nos repas et pique-niques. Tu peux nous accompagner et faire jusqu'à deux randonnées d'essai, gratuitement.

Renseignements : lesgarouillards@gmail.com ou 06 14 13 46 72. ■

LOU PETIT : CHAMPION DE L'AUDE CDC D4 2026



Dimanche 2 août, à Lézignan, Lou Petit - Champion de l'Aude CDC D4 2026, grâce à ses joueurs : Barreda Lilian (Capitaine), Moulis Vincent, Gilardeau Clément, Barreda Jérôme, Bastardy Jérôme, Pi Jean-Claude, Cazes Amandine, Blond Geoffrey, Gilardeau Marie-Paule, Lescot Fred, Auzas Gilles. ■

CRAC

Après un été caniculaire plus propice au farniente sur la plage qu'aux activités sportives et culturelles, le CRAC a remobilisé ses bénévoles pour une nouvelle saison qui s'annonce pleine de beaux projets.

En ouverture, l'association a tenu son AG annuelle le 18 septembre et procédé à l'élection du Bureau du Conseil d'Administration :

- Présidente : Françoise Fontanel
- Trésorière : Maryse Lozano
- Vice-présidente : Gloria Langoustet
- Secrétaire : Magali Gomez, adjointe Maria Bernard

Les activités hebdomadaires ont repris leur cours régulier : scrabble, atelier couture, informatique, qi gong, et la section Pilates qui confirme sa vitalité avec une vingtaine d'adhérentes déjà inscrites dès le premier cours de septembre.

A ces activités très diverses, s'est rajoutée cette année une section Karaté Santé (les lundi, jeudi et samedi) gratuite et accessible à tous à partir de 16 ans.

Le prochaine échéance importante sera l'organisation, avec l'accompagnement des autres associations du village, du Téléthon, les 4, 5 et 6 décembre 2026, avec l'espoir de faire aussi bien, sinon mieux que l'année dernière, où notre Club avait pu reverser à l'AFM 2678€.... Un très beau résultat !

Enfin, le CRAC a mis au point un riche programme d'activités ponctuelles : une sortie au Monastère de Sant Péré de Rodès en Espagne dès le samedi 3 octobre; le Palais des Rois de Majorque à Perpignan en novembre; l'exposition de crèches de San Vicens en décembre; notre traditionnel atelier "bougnettes" en février; la visite du site d'Empuriès en mars, et de la grotte des Grandes Canalettes en avril ou mai, sans oublier l'invitation faite à la Compagnie du Tilleul de Lézignan-Corbières pour une représentation autour des poèmes et chansons de Jacques Prévert, qui s'annonce de grande qualité.

Il y en aura donc pour tous les goûts et chacun pourra y trouver son compte... Preuve que la "vieille dame" de Caves - notre association, créée en 1981, est en effet l'une des plus anciennes du village - a su conserver toute sa jeunesse et sa motivation pour offrir à ses adhérents et à tous les Cavistes de quoi occuper agréablement leurs loisirs. ■

EAU POTABLE : COMPRENDRE LE BILAN 2025 DE NOTRE COMMUNE



L'EAU POTABLE EN QUELQUES CHIFFRES

Derrière chaque robinet se cache tout un réseau, régulièrement surveillé et entretenu. Le bilan 2025 permet d'en comprendre les grandes lignes. En 2025, 51 250 m³ d'eau ont été mis à disposition de la commune : 1 867 m³ provenant de la source du Merlat et 49 383 m³ achetés à BRL, soit environ 96% de l'approvisionnement. L'eau est stockée dans un réservoir de 350 m³, puis distribuée grâce à près de 10,9 km de canalisations desservant 543 branchements.

LA CHASSE AUX FUITES

Pour préserver la ressource et limiter les pertes, environ 5 km de réseau sont contrôlés chaque année, soit près de la moitié des canalisations de la commune. En 2025, cette surveillance a notamment conduit à 5 réparations de fuites : trois sur les canalisations, une sur un branchement et une sur un ensemble de comptage.

UNE EAU 100 % CONFORME

Les 25 analyses réalisées en 2025 ont toutes respecté les exigences de qualité applicables à l'eau potable. Un suivi régulier assuré par BRL pour garantir l'approvisionnement, entretenir le réseau et préserver cette ressource essentielle. ■